

L'ACCÈS À L'ÉDUCATION ET L'ACCÈS À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DANS UNE PERSPECTIVE D'ÉDUCATION POUR L'INCLUSION

RÉSUMÉ

DU

MÉMOIRE DÉPOSÉ AU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION

PAR

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES INTERVENANTES ET INTERVENANTS EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (AQIFGA) Novembre 2009

Avant-propos

Avant d'aborder les questions relatives à l'accès à l'éducation et à l'accès à la réussite éducative dans le contexte de l'éducation des adultes, il nous paraît important de présenter brièvement la mission de notre association et de tracer un portrait sommaire de la clientèle de la formation générale des adultes (FGA).

La mission de l'AQIFGA

L'Association québécoise des intervenantes et intervenants en formation générale des adultes (AQIFGA) a pour but de regrouper des personnes oeuvrant au développement de la FGA. Sa mission consiste, entre autres, à

- établir des réseaux de communication, d'échanges et de partages d'expertises en FGA:
- promouvoir la formation continue des personnes œuvrant à la FGA;
- faire connaître les recherches et les travaux utiles à l'amélioration des pratiques andragogiques;
- représenter ses membres auprès d'instances décisionnelles ou consultatives en se prononçant sur des enjeux qui concernent le secteur de la FGA;
- développer un partenariat avec les personnes et les organisations qui partagent ses préoccupations;
- se préoccuper de la formation initiale des futurs enseignants à l'éducation des adultes:
- représenter ses membres auprès d'instances décisionnelles ou consultatives en se prononçant sur des enjeux qui concernent le secteur de la FGA, exerçant ainsi un rôle d'influence au sein de la société.

La clientèle de la FGA

L'offre de formation de la FGA regroupe une multitude de programmes d'études répartis dans dix services d'enseignement¹ : le soutien pédagogique (entrée en formation), la formation de base commune (FBC : alphabétisation, présecondaire et premier cycle du secondaire), le second cycle du secondaire, l'insertion sociale (IS), l'insertion socioprofessionnelle (ISP), la francisation, la préparation à la formation professionnelle et la préparation aux études postsecondaires.

¹ Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire (DEAAC), *La formation générale des adultes, Instruction 2009 – 2010*, p. 2 [http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/FPT_FC/Instruction.pdf] (20 oct. 2009)

Selon les données statistiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS),² il y a eu, au cours des dernières années, une augmentation des effectifs de la FGA dans l'ensemble du Québec. En 2007-2008, par exemple, 167 492 personnes étaient inscrites dans les différents services d'enseignement, alors qu'il y en avait 164 309 en 2006-2007 et 158 493 en 2005-2006. La clientèle appartenant à la catégorie des 16-24 ans constitue maintenant près de 50% de la clientèle totale de la FGA et le bassin des 19 ans et moins est d'environ 32%.

Comme ces jeunes adultes sont majoritairement inscrits dans des voies qualifiantes (scolarisantes) et qu'ils étudient le plus souvent à temps plein, ils constituent une forte proportion de la clientèle dans les classes « académiques » (soit du présecondaire à la fin du deuxième cycle du secondaire).

L'autre partie de la clientèle, inscrite dans divers services, est des plus hétérogènes :

- adultes venus compléter des cours préalables à des études professionnelles, à des études postsecondaires ou à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES);
- adultes en recherche d'emploi ou désireux d'entreprendre une formation qui les mènera en emploi;
- adultes immigrants visant l'apprentissage du français;
- > adultes analphabètes;
- adultes qui éprouvent des difficultés d'adaptation sur le plan social, physique, intellectuel ou psychique et qui visent l'acquisition de compétences de base leur permettant d'accroître leur engagement dans la société;
- adultes référés par Emploi-Québec (EQ), la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), le Carrefour jeunesse-emploi (CJE), le Centre-jeunesse ou autres organismes;
- ➤ adultes en emploi qui viennent compléter leur formation à temps partiel ou qui reçoivent une formation dans leur milieu de travail.

Bref, une clientèle des plus variées et dont les besoins de formation sont multiples et diversifiés.

²Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire (DEAAC), Données complémentaires sur la clientèle à l'éducation des adultes, octobre 2009, p. 6-7

Introduction

La conférence internationale sur l'éducation des adultes tenue à Hambourg en 1997 (CONFINTEA V) mettait de l'avant le concept d'apprentissage tout au long de la vie et identifiait « l'éducation des adultes (ÉA) et la formation continue comme des instruments clés pour relever les défis liés au développement social et économique du XXI^e siècle.» ¹ Où en sommes-nous, au Québec, près de dix ans après l'élaboration de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* née dans la foulée de CONFINTEA V?

Le principal but de cette politique était d'ancrer une culture de la formation continue au Québec; cet objectif est-il atteint ou partiellement atteint? A-t-on progressé au regard des quatre grandes orientations de la politique : assurer une formation de base à tous les adultes du Québec, maintenir et rehausser le niveau de compétences des adultes, valoriser leurs acquis et leurs compétences par une reconnaissance officielle et lever les obstacles à l'accessibilité et à la persévérance? A-t-on réussi, comme le visait la politique, à susciter l'expression de la demande de formation ?

Il est évident que l'éducation des adultes et la formation continue ont évolué à bien des égards au Québec au cours de la dernière décennie, mais, malgré les progrès réalisés, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour lever les obstacles à l'expression de la demande de formation, à l'accessibilité, à la persévérance et à la réussite.

Dans le **résumé** du mémoire nous nous attarderons aux obstacles et aux pistes de solution qui pourraient contribuer à lever ces obstacles mentionnés. Vous pouvez consulter le mémoire sur le site internet de l'AQIFGA http://www.aqifga.com

Outils pour lever certains obstacles

Les obstacles identifiés au regard de l'expression de la demande de formation, de l'accès à l'éducation et de l'accès à la réussite éducative nous amènent à élaborer des pistes de solution et à faire certaines recommandations. Celles-ci ont évidemment pour but de rejoindre le plus d'adultes possible, de répondre adéquatement à leurs besoins

4

de formation et de favoriser la réussite éducative au sens que nous lui avons donné dans le présent ouvrage.

En effet, bien que l'obtention d'un diplôme puisse constituer le but premier de la formation d'un adulte, l'atteinte d'objectifs personnels ou sociaux et le développement de compétences relatives à son emploi ou à l'exercice de ses rôles sociaux peuvent également constituer une réussite éducative importante.

OBSTACLES À L'EXPRESSION DE LA DEMANDE DE FORMATION

CONSIDÉRANT que le concept même de formation est une notion abstraite, le plus souvent complètement absente du quotidien de bon nombre d'adultes;

CONSIDÉRANT qu'il est difficile de stimuler concrètement l'expression de la demande de formation ou que les moyens employés pour le faire sont parfois inadaptés à la clientèle visée;

CONSIDÉRANT l'écart observé entre la reconnaissance de l'importance de l'éducation et de la formation continue et la participation effective des adultes québécois;

CONSIDÉRANT que la formation tout au long de la vie est essentielle à la réussite éducative de l'adulte mais aussi au développement socioéconomique dans une perspective de développement durable;

CONSIDÉRANT que les bénéfices d'une formation tout au long de la vie ne sont pas suffisamment connus, reconnus, présentés et explicités, nous proposons :

- d'organiser une campagne médiatique nationale pour valoriser la formation au sens large et, plus particulièrement, l'apprentissage tout au long de la vie;
- d'organiser cette campagne en tenant compte, dans le choix des moyens de communication, des particularités des diverses clientèles adultes (analphabètes, immigrants, etc.);
- > promouvoir le droit des adultes à l'éducation et à la formation continue;
- que les services d'accueil, de référence de conseil et d'accompagnement (SARCA) soient connus dans les différents milieux et qu'ils soient facilement accessibles et disponibles pour les adultes.

Cette campagne médiatique, centrée sur le fait que la formation continue constitue l'une des clés maîtresses de la réussite individuelle et collective, aurait pour objectif final

d'amener l'ensemble de la population du Québec à reconnaître la nécessité de promouvoir et de valoriser la formation tout au long de la vie. Chaque région devrait disposer d'une autonomie quant aux moyens à mettre en place pour valoriser la formation mais aussi pour réévaluer les structures éducatives en place. Les partenariats locaux devraient être encouragés pour permettre la réalisation d'actions adaptées à chaque milieu.

Les recherches sur la réussite et le décrochage scolaires nous apprennent que les différents acteurs socioéconomiques (milieu des affaires et chambres de commerce, syndicats, organismes gouvernementaux et communautaires, services d'accueil aux immigrants, etc.) doivent conjuguer leurs efforts pour que le message social lié à l'importance et à la nécessité de la formation tout au long de la vie porte et ne soit pas contradictoire. Ainsi, une campagne médiatique faisant la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie ne sera efficace que si tous les acteurs sociaux coordonnent leurs actions pour que le message lié aux bénéfices individuels et collectifs d'une formation qui instruit, socialise et qualifie soit coordonné, cohérent, clair et justifiable.

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est primordiale dans une approche centrée sur l'expression de la demande.

CONSIDÉRANT que les efforts investis dans le domaine de la RAC sont vains si l'offre est limitée faute de ressources, il est recommandé :

- de reconnaître, voire de certifier, les acquis des personnes qui ont développé des compétences par une autre voie que celle de l'école traditionnelle;
- de reconnaître les acquis à des personnes adultes qui ont quitté les bancs d'école depuis parfois plusieurs années;
- de poursuivre, de développer et de consolider l'offre de services de reconnaissance des acquis dans toutes les régions du Québec par l'utilisation d'épreuves adaptées et standardisées;
- de s'assurer que les tests «diagnostiques», parfois appelés «tests de classement», ne donnent pas aux adultes l'impression d'être « déclassés;
- de permettre aux adultes d'accéder à la formation nécessaire pour développer les compétences manquantes.

OBSTACLES À L'ACCÈS À LA FORMATION

CONSIDÉRANT que la pauvreté est l'un des principaux obstacles à l'accès à la formation et à la persévérance, il faut :

- élargir à un plus grand nombre l'admissibilité à des programmes de soutien financier (Emploi-Québec ou autres) pour des études à temps plein ou à temps partiel;
- favoriser diverses modalités d'alternance études-travail;
- > donner accès à la formation en milieu de travail;
- favoriser la gratuité ou la réduction des tarifs de transport en commun pour la clientèle inscrite à l'ÉA;
- tenir compte des disparités régionales dans l'offre de formation ainsi que dans son financement.

CONSIDÉRANT que le manque de confiance en soi et une image négative de soi comme apprenant constituent des « dispositions dissuasives » au regard de l'accès à l'éducation et de la réussite, il faut :

reconnaître les différents apprentissages scolaires et psychosociaux de tous ordres, formels et informels, et valoriser plus régulièrement les adultes en formation.

Les personnes qui ont une faible estime d'elles-mêmes n'ont, dans bien des cas, jamais reçu de renforcement positif à l'école, puisque, la plupart du temps, la seule réussite reconnue est la réussite « scolaire ». Il est essentiel pour soutenir les adultes, et en particulier les adultes qui éprouvent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, de saisir toutes les occasions pour reconnaître et valoriser leurs succès, aussi petits soientils et de quelque ordre qu'ils soient. Il faut mettre en place des mécanismes et des outils de sanction ou de reconnaissance pour valoriser l'effort, la persévérance et l'engagement.

CONSIDÉRANT que Emploi-Québec a pour rôle de soutenir les adultes désireux de s'engager dans un projet de formation, incluant les jeunes adultes de 18 à 24 ans;

CONSIDÉRANT que les adultes dont la formation prend fin pour cause d'absentéisme ou de démotivation se retrouvent souvent bénéficiaires de l'aide sociale ou parfois même à la rue;

CONSIDÉRANT qu'on ne saurait comparer une formation de trente heures d'études par semaine à un emploi temps plein, il est recommandé :

- d'assouplir les horaires des programmes d'Emploi Québec (EQ) offrant un soutien financier;
- d'encourager la concomitance de ces programmes avec l'exploration d'autres avenues (travail à temps partiel, stage en milieu de travail, activités parascolaires, bénévolat, formations alternatives), selon les besoins exprimés par les adultes;
- d'améliorer le suivi conjoint EQ, CJE, CJ et CÉA afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des personnes en formation.

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel d'encourager, en tout temps et en tout lieu, l'accès à une formation adaptée, il est recommandé de

- développer les ressources en région pour toute clientèle et pour la clientèle immigrante;
- offrir une flexibilité au niveau des horaires, des lieux et de l'offre de formation;
- favoriser la formation dans le milieu de travail en donnant des conditions gagnantes à l'adulte et à l'employeur;
- redonner sa place à l'éducation populaire afin de répondre aux besoins des adultes qui visent d'autres objectifs que la scolarisation, ne serait-ce que le plaisir d'apprendre;

Les formations dans le milieu de travail permettraient de réduire les déplacements et les pertes de temps; elles pourraient être données pendant les heures de travail sans diminution de la rémunération de l'employé; l'employeur pourrait bénéficier d'un crédit d'impôt pour les formations accordées, etc.

En outre, il serait avantageux d'introduire de nouveaux indicateurs de réussite nationaux à l'éducation des adultes en plus de celui qui prévaut actuellement, soit le pourcentage d'adultes ayant obtenu le DES. On pourrait introduire, par exemple : le pourcentage

d'adultes ayant terminé dans le service d'enseignement *Préparation à la formation professionnelle*, le pourcentage d'adultes ayant terminé dans le service d'enseignement *Francisation*, le pourcentage d'adultes ayant terminé dans le service d'enseignement *ISP*, etc.

OBSTACLES À LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

CONSIDÉRANT que plusieurs adultes éprouvent des difficultés marquées d'adaptation, de comportement ou d'apprentissage et que les enseignants n'ont pas toujours la formation nécessaire et la disponibilité pour répondre adéquatement à leurs besoins, il est recommandé :

- de poursuivre l'ajout de ressources complémentaires selon les besoins spécifiques à chacun des milieux;
- > une collaboration interministérielle efficace pour les problématiques psychosociales (famille-travail-études-santé-finances, ...) doit être mise en place.
- de soutenir la formation continue des enseignants et des formateurs de façon à mieux les outiller pour faire face aux différentes problématiques qu'ils rencontrent et pour les soutenir dans l'application de stratégies d'enseignement différenciées.
- > de metttre en place une collaboration interministérielle efficace pour les problématiques psychosociales (famille-travail-études-santé-finances, ...)

CONSIDÉRANT que le fait d'avoir un but professionnel est un gage indéniable de réussite éducative, il faut :

- permettre aux adultes de s'inscrire dans une démarche orientante dès leur entrée en formation;
- s'assurer que tous les intervenants soient partie prenante du projet de formation de l'adulte, c'est-à-dire qu'ils soutiennent l'adulte et l'accompagnent dans l'élaboration et dans la réalisation de son plan d'action professionnel;
- permettre aux adultes de pouvoir réviser leurs objectifs professionnels au moment jugé opportun;

favoriser les stages d'un jour en formation professionnelle, dans les entreprises d'ISP et dans les milieux de travail.

Comme la réussite ne passe pas nécessairement par un projet de formation de type scolaire, il faudra que la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie encourage les voies alternatives dont l'intégration socioprofessionnelle. Le message doit être clair : apprendre à « bien travailler » et être un citoyen actif et responsable sont tout aussi importants que d'être instruit.

CONSIDÉRANT que les adultes vivent parfois des périodes de démotivation qui minent leur persévérance et peuvent les mener à l'abandon de leur projet de formation;

Considérant que certains d'entre eux sont des personnes fragiles qui ont besoin d'aide, il faut :

- consacrer des ressources au suivi des adultes « à risques »;
- mettre en place des mécanismes d'encadrement, d'accompagnement et de suivi pendant la formation;
- d'ajouter des ressources humaines et financières afin de permettre la relance des « décrocheurs ».

CONSIDÉRANT que la réussite des adultes passe souvent par la qualité de l'intervention pédagogique ou andragogique des enseignants il est recommandé :

de former adéquatement les futurs enseignants à l'éducation des adultes;

il faut que le MELS, et en particulier la Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire (DÉAAC), insiste pour que les universités intègrent dans le curriculum de la formation des maîtres des cours relatifs à la formation générale des adultes. Ces cours pourraient correspondre à un certificat en andragogie ou encore à une année de la formation initiale des maîtres qui soit différenciée pour répondre aux besoins spécifiques des futurs enseignants à l'éducation des adultes.

- de reconnaître concrètement les besoins de formation du personnel enseignant;
- d'encourager, financièrement ou par d'autres incitatifs, la formation continue;

il faut soutenir, tant sur le plan organisationnel qu'au plan financier, la formation continue volontaire des enseignants afin de les encourager à mettre à jour leurs compétences professionnelles.

d'inclure des heures de formation et de développement pédagogique dans la tâche éducative de l'enseignant;

CONSIDÉRANT que le statut de précarité nuit à la disponibilité et à l'engagement des enseignants, il est impératif :

- > d'éviter les écueils associés à la précarité, dont l'insécurité et la compétitio
- de revoir le mode de financement des CÉA et en assurer la stabilité, de façon à permettre l'octroi d'un plus grand nombre de contrats réguliers.

CONSIDÉRANT que les programmes de l'éducation des adultes deivent être éla

CONSIDÉRANT que les programmes de l'éducation des adultes doivent être élaborés dans une perspective d'inclusion;

CONSIDÉRANT que ces programmes doivent tenir compte de la diversité des apprenants et de leurs besoins, il est recommandé de mettre en place un curriculum qui

- touche les principaux intéressés et qui répond à leurs besoins tels que ceux-ci les perçoivent eux-mêmes;
- tient compte des réalités de la vie quotidienne des apprenants;
- présente des contenus et des processus d'apprentissage propres à rendre autonome les participants, à renforcer leur estime d'eux-mêmes et à les doter des compétences requises pour vivre dans un monde complexe;
- définit les résultats attendus de l'apprentissage de sorte que leur pertinence et leur utilité dans la vie quotidienne et dans le monde du travail apparaissent clairement aux yeux des apprenants. 4

En ce sens, le nouveau curriculum de la FBC, basé sur une analyse des situations de vie des adultes et proposant une approche centrée sur le rehaussement des compétences de base des adultes pourrait contribuer à l'accessibilité et à la réussite éducative. En outre, ce curriculum encourage l'utilisation de formules pédagogiques variées, ce qui, on l'a vu précédemment, s'avère souhaitable pour répondre aux besoins de l'ensemble de la clientèle.

CONSIDÉRANT que le mode de financement de l'éducation des adultes empêche l'éclosion de plusieurs programmes et l'exploration de voies alternatives qui pourraient répondre aux besoins de formation de plusieurs adultes;

- d'adopter des règles budgétaires qui favorisent l'innovation et l'expérimentation;
- de concevoir le financement et l'organisation des ressources dans un esprit de continuité et de formation tout au long de la vie.

Conclusion

Le comité de Réflexion-orientation de l'AQIFGA a tenté de cerner, au meilleur de sa connaissance et en s'appuyant sur de nombreux témoignages et sur plusieurs recherches et documents, les principales problématiques du secteur de l'éducation des adultes au regard de l'expression de la demande de formation, de l'accès à l'éducation et de l'accès à la réussite éducative. Il s'est également efforcé, par l'entremise des constats et des recommandations présentés dans le mémoire, d'apporter des pistes de solution réalistes en tentant de cibler des actions concrètes que tous les intervenants et les organismes engagés dans la réussite des adultes du Québec pourraient ou devraient accomplir.

Les recommandations visent évidemment le développement d'une éducation favorisant l'inclusion et l'équité. Cependant, l'ensemble des mesures proposées ici pourront véritablement améliorer la situation de l'éducation des adultes si toutes les personnes et tous les organismes concernés par la réussite éducative des adultes s'engagent dans un travail d'étroite collaboration.

Finalement, il est important de rappeler qu'aucun effort ne doit être négligé pour atteindre les objectifs de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, car la réussite éducative des adultes contribue non seulement au mieux-être de chacun des apprenants, mais elle profite également à toute la collectivité dont elle favorise le développement économique, social et culturel.